

## RAPPORT MORAL

Chers Amis,

Bienvenue à chacune, à chacun d'entre vous. Votre présence à cette Assemblée Générale et à notre journée d'informations et d'échanges de demain confirme votre engagement fort au service des projets de l'ASA et votre souhait de venir partager avec les autres associations d'ASA-France idées, réalisations et...amitié.

Nous saluons particulièrement les nouvelles présidentes, Annette Chantepie pour CMM, Véronique Douillet pour ASAM-Provence, et un nouveau président, Jacques Landriot pour AIDASA. Merci à eux d'avoir accepté cette responsabilité.

En votre nom à tous j'exprime notre plaisir de pouvoir accueillir le Frère Jacques Tronchon, président du Conseil d'Administration de l'ASA et membre de droit de notre bureau, Léonce Wing Kong, Directeur de l'ASA, Thierry Rajaona, trésorier général de l'ASA, et Jeanne, membre du CA de l'ASA. Nous apprécions cette occasion annuelle de rencontre directe qui resserre les liens.

Nous remercions de leur présence Monsieur Bruno Perrin, Commissaire aux comptes, et Monsieur Thierry Jonnard, notre expert-comptable. Nous avons préparé avec eux les aspects financiers de cette AG lors du bureau du 17 avril dernier et par des contacts réguliers entre eux et notre trésorier Jean Guinard. Nous verrons qu'ils nous aident à toujours progresser dans le sens de la précision et de la rigueur. J'ajoute qu'ils le font sans jamais perdre de vue l'objectif de promotion humaine d'ASA-France.

Dans ces salutations, comment taire la présence parmi nous de notre présidente d'honneur Maryse Mathieu ? Rassurez-vous, elle prépare son prochain voyage à Madagascar...

XXXXX

Je vous propose, en parcourant l'activité du bureau d'ASA-France depuis l'AG de mai 2012, de souligner les avancées d'une part et les points d'attention et de vigilance d'autre part.

### DES AVANCÉES

#### - Communication

Nous vous avons présenté l'an dernier une nouvelle plaquette et un site internet revisité et transformé.

La plaquette remplit bien les effets recherchés ici et à Madagascar. Elle permet une trace

écrite et illustrée après une présentation orale de l'ASA . Elle peut être déposée en divers endroits (salles d'attente, halls d'accueil, écoles...). Encore merci à Maryse Mathieu et à Monique Rey pour leur beau travail de rédaction et de mise en pages.

Le site internet a été salué d'emblée pour sa qualité. Cette satisfaction ne s'est pas démentie depuis. Il est bien visité. Encore merci à Annie Guinard pour ce gros travail qui porte ses fruits. Rappelons en cette occasion que toutes les Associations peuvent alimenter directement les pages qui leur sont réservées sur le site et qui sont très demandées.

### **- Rigueur et gestion**

Notre Commissaire aux comptes nous avait d'emblée alertés sur la nécessité de progresser rapidement dans les preuves de la maîtrise de nos programmes de dépenses (première condition du rescrit fiscal). Nous devons non seulement définir à partir de l'ASA le programme, mais aussi justifier toutes nos dépenses. Je dois saluer ici les efforts fournis par l'ASA, son Directeur et ses services, pour répondre à nos demandes de justificatifs.

Les résultats sont là :

En 2010 nous étions à 40% de justificatifs

En 2011 nous étions à 70% de justificatifs

En 2012 nous sommes à plus de 90% de justifications des dépenses engagées.

Encore un petit effort, et nous atteindrons 100% en 2013..

### **- Vitalité des Associations**

Certains signes ne trompent pas :

- Vos contributions pour l'échange de demain sont en augmentation par rapport à l'an dernier et bien argumentées. Elles traduisent tout votre intérêt pour l'avenir de l'ASA .

- Dans un contexte économique plus difficile votre participation financière ne faiblit pas ( nous devrions en avoir confirmation demain ). Vos initiatives ( ventes, concerts, repas...) manifestent toute votre imagination.

- Une nouvelle association est entrain de voir le jour : nous avons grand plaisir à accueillir ce soir Benoit Pelier et ses amis, dans la perspective d'une association sur Paris. Un nouveau-né est le meilleur signe de foi en l'avenir.

## **DES POINTS D'ATTENTION ET DE VIGILANCE**

### **- Les dons**

Nous avons évoqué le contexte économique difficile. Des fondations ou associations diverses constatent une baisse des dons et legs . Nous devons sans doute redoubler d'imagination et parfois d'audace pour élargir le périmètre des donateurs.

Devrions-nous nous engager dans une professionnalisation de la collecte de dons ? Nous avons évoqué cette question l'an dernier sans avoir vraiment avancé depuis. Chaque

association et ASA-France pourraient imaginer d'une part un appel à des compétences bénévoles et d'autre part une formation sur l'art et la manière de la collecte.

### **- Coordination et cohérence**

Lors de notre bureau du 16/01/13 nous nous sommes interrogés sur les conséquences du développement rapide des visites à Madagascar. N'y aurait-il pas à coordonner davantage le choix des dates et des objectifs ? N'y aurait-il pas à faire attention à certains propos tenus au retour par des amis de nos associations qui n'ont peut-être pas tout perçu de la culture sur place et du contexte dans lequel travaille l'ASA ?

Le bureau s'est demandé s'il ne faudrait pas élaborer un canevas de recommandations pour ceux qui s'appêtent à partir. Nous en avons parlé ce matin avec les responsables de l'ASA . Ils partagent l'idée d'un texte rédigé avec eux. Nous y travaillerons en septembre prochain.

Le rôle d'ASA-France n'est pas toujours clair dans le financement d'opérations lancées par des associations du réseau. On nous demande parfois de l'aide pour des projets que nous découvrons et qui n'entrent pas dans le cadre de nos engagements financiers. Ces actions toujours généreuses et souvent pertinentes auraient parfois intérêt à être coordonnées et surtout anticipées. Si, bien entendu, l'autonomie des associations ne saurait être remise en cause, cette autonomie s'inscrit dans des projets et priorités plus larges à partir du plan d'action de l'ASA .

### **- Rigueur et éthique**

J'aborde ici la question délicate des reçus fiscaux. Votre bureau y a beaucoup travaillé cette année. Il s'agit d'encadrer les conditions ouvrant droit à des abandons de frais pour éviter d'être suspectés d'abus de biens sociaux, l'Etat français prenant à sa charge, par les déductions fiscales, les 2/3 des sommes engagées. Il s'agit donc aussi d'une question d'éthique et de clarté dans le cas d'éventuels contrôles.

Un projet de texte, qui figurera dans un prochain règlement intérieur, sera soumis à votre vote dans le cadre des résolutions adoptées par cette AG.

Rassurez-vous, dans ce souci de rigueur nécessaire, et par rapport à tout ce qui précède, nous ne perdons pas de vue que nous devons faire attention à ne pas décourager le bénévolat.

XXXXX

Voilà chers amis.

Une Association qui peut présenter des avancées, des réalisations, de la créativité est une association qui vit.

Une association qui reste lucide sur des points d'attention et de vigilance est une association sérieuse qui a de l'avenir.

A condition pour nous de ne jamais oublier que nous n'avons pas notre fin en nous-mêmes mais que nous ne sommes qu'au service d'une association, l'ASA, sur place à Madagascar. Par ses formations progressives, par ses villages, par un tout autre cadre de vie que la rue à Tananarive, elle offre à de plus en plus de personnes une réinsertion et surtout des raisons de vivre et d'espérer.

Elle est bien là la source de notre conviction et de notre propre action en France.

Merci.

Paul Malartre  
Président d'ASA-France